

**Discours de Madame la Ministre**

**de l’Enseignement supérieur et de la Recherche**

**Objet :** Aviesan 3 ans- 4 Juillet 2012

Mr le Président d’Aviesan, Cher André,

Mesdames et Messieurs les directeurs d’organismes de recherche,

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous sommes ici aujourd’hui pour fêter un anniversaire, trois ans c’est à la fois jeune et, pour un dispositif, c’est l’âge de la maturité et de la consolidation.

Trois ans, c’est une étape clé pour Aviesan. Il s’agit de la première alliance qui ait été créée en France. Cela répondait sans doute à une certaine urgence, dans un secteur particulièrement morcelé et pourtant confronté à des défis sociétaux et de santé extrêmement importants.

***Que s’est-il passé en 3 ans ?***

Tout d’abord, contrairement à un réflexe courant en France, il est intéressant de noter ce qu’il ne s’est pas passé : on n’a pas créé de nouvelle structure. Aviesan ce n’est pas une entité juridique de plus. Ce n’est pas un nouvel objet institutionnel, c’est une volonté. Une volonté d’intelligence collective. Aviesan est un outil de coordination.

***Les réalisations*:**

**La mise en place de cette animation scientifique par thématiques (les ITMOs),** a permis de faire un état des lieux de l’avancée des recherches. Cette analyse est à approfondir et systématiser à travers l’analyse des atouts, des forces mais aussi des faiblesses françaises. Cette analyse doit permettre une vision consolidée des ressources humaines et des moyens disponibles pour les grands axes de chaque thématique.

Cette organisation thématique devrait permettre d’aller plus loin dans la proposition des choix prioritaires et pragmatiques tenant non seulement compte de l’état de l’art dans un domaine mais aussi du dynamisme du secteur en France et son positionnement dans son environnement international.

C’est essentiel pour éclairer les choix du pays à travers le lancement d’actions de recherche incitatives, notamment à travers l’ANR et en termes de programmation scientifique. Actuellement l’articulation ANR-recherche clinique et Programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) qui est en cours de réflexion, va dans le bon sens. Il faudrait améliorer cette coordination. L’appel à projets de recherche translationnelle co-organisé depuis plusieurs années par la Direction Générale de l’Offre de Soins (DGOS) du Ministère en charge de la santé et l’Inserm, pourrait associer tous les membres d’Aviesan en partenariat avec l’ANR. C’est aussi un moyen d’améliorer la recherche en physiopathologie et la recherche transversale de l’amont jusqu’au soin.

Enfin, ces instituts thématiques et multipartenaires, qui ne se substituent pas aux stratégies et priorités propres à chaque organisme partenaire, peuvent se révéler particulièrement efficaces en cas de situation d’urgence sanitaire comme lors de l’épidémie de Chikungunya en 2008. Vous pouvez mobiliser les forces de recherche, autour des ITMOspécifiques, des ITMO « santé publique » et « technologies pour la santé ».

**L’apparition de véritables politiques de site concertées.** Quand le dynamisme d’une université sur ce secteur de recherche des sciences de la vie et de la santé rencontre la volonté du partenaire hospitalier, la politique nationale portée par les organismes et leurs outils nationaux, et l’appui enthousiaste des collectivités territoriales concernées, c’est un élan formidable et les forces sont décuplées. Je sais qu’aujourd’hui, site par site, ces discussions ont déjà lieu. L’objectif est de renforcer le lien entre Aviesan et l’université en prenant en compte l’écosystème du site. Vous avez avancé avec la mise en place de visite conjointes de site, la création de laboratoires en tenant compte de priorités établies par les universités. La concertation avec les universités en début de quinquennat est surement primordiale pour dégager une stratégie. C’est à systématiser et le ministère accompagnera ces politiques.

**Une optimisation de la lisibilité par les industriels de leurs interlocuteurs concernant la valorisation,** et la simplification des dispositifs (covalliance). Pour renforcer l’innovation et l’attractivité, Aviesan a mis en place un « guichet unique » pour les industriels, gage d’une meilleure visibilité. En pratique, les membres d’Aviesan ont signé en avril 2011 une « charte du mandataire unique » qui permet de désigner un seul interlocuteur dans les négociations avec les industriels qui impliquent plusieurs organismes de recherche.

**Sur le plan de la visibilité Européenne et internationale.** Votre positionnement européen concerté est particulièrement stratégique au moment où nous négocions H2020 avec le parlement européen et la Commission. Ceci permet également dans les discussions internationales, d’éviter la concurrence les acteurs mais au contraire optimiser les ressources et points d’appui dont nous disposons à l’étranger et une meilleure appréhension par nos partenaires des acteurs français. Cela se met en place à travers les groupes Aviesan international, et Aviesan Sud. Il est important que vous puissiez identifier des priorités communes ou bien spécifiques à chaque secteur scientifique, les acteurs clés dans le monde avec lesquels il faut structurer les échanges, mettre en place des actions, et qu’ensuite chaque acteur agisse avec ses outils propres.

***Pour l’avenir***

Vous avez défini vos objectifs scientifiques. Ils sont en cohérence avec ceux de la SNRI, comme c’est le cas pour les autres alliances thématiques. Ils répondent également aux objectifs d’Horizon 2020 et en particulier de la mise en œuvre du défi sociétal « Santé, évolution démographique et bien-être ».

Ils s’inscrivent dans un contexte de maîtrise des coûts, du vieillissement de la population, de l’émergence d’outils technologiques permettant un diagnostic moléculaire et la définition de « biomarqueurs » prédictifs de l’évolution et du pronostic des maladies, de la médecine dite personnalisée avec l’explosion des thérapeutiques ciblées (comme dans le domaine du cancer), et du risque non estimé de l’émergence de maladies infectieuses. Les enjeux sont aussi, dans ce domaine, le renforcement de la réflexion éthique, la nécessité de renforcer les recherches sur les systèmes de santé, l'économie de la santé et, plus généralement, dans le domaine des sciences humaines et sociales. Cependant je sais que ceci fait également partie de vos préoccupations.

Nous devons aussi nous interroger sur nos structures et leur évolution. A l’heure où, en prenant la tête de ce Ministère, je prends aussi l’engagement de simplifier le système d’ESR qui a été particulièrement rendu complexe ces dernières années, je souhaite clarifier le rôle des alliances.

J’ai rencontré il y a deux jours les présidents des 5 alliances thématiques afin de faire le point sur le fonctionnement des alliances à 2-3 ans de leur création ; 2) de mesurer leur degré d’engagement dans la programmation et la définition des priorités scientifiques mais aussi dans la mise en œuvre de cette politique dans un contexte économique contraint et difficile.

La place des Alliances dans le paysage de la recherche sera un des thèmes de discussion des Assises qui se tiendront cet automne. D’autre part, les Alliances seront sollicitées dans le cadre d’un processus large de consultations régionales et nationales des différents acteurs de la recherche, des étudiants, du monde économique et de la société civile.

Plus spécifiquement, pour Aviesan, je souhaite insister sur quelques points qui pourraient entrer dans le cadre de la réflexion sur les objectifs futurs :

**Qu’Aviesan contribue à la simplification du paysage** et à la réduction de la complexité. « Quelle recherche voulons-nous ? Quelles missions pour les organismes, pour les alliances ? Que faire de toutes les structures, existantes, en cours de création « dont on hérite, » Je suis persuadée qu’il y a deux axes à la simplification du paysage : un axe géographique, lié aux politiques de site, qui peut permettre d’optimiser certains dispositifs présents sur un territoire, mais également un axe thématique, qui est celui qui ajoute du sens, et dans lequel les alliances peuvent jouer pleinement leur rôle.

Je souhaite qu’Aviesan, au travers les ITMOS qui associent des experts de haut niveau, universitaires et chercheurs, quelle que soit leur institution d’origine, me fasse des propositions dans ce sens. Ils sont au service de la recherche, et c’est dans son seul intérêt, que je souhaite qu’ils réfléchissent. Que dans le domaine des maladies infectieuses, par exemple, où les structures sont nombreuses, on s’assure de mécanismes et d’articulation des dispositifs existants, de manière à être certains que les ressources sont utilisées au mieux, que les priorités de recherche soient bien cernées, les équipements et leur utilisation bien pensée, et que les acteurs travaillent en complémentarité et sans perte d’énergie.

Enfin, la mobilisation des acteurs est une chose, mais nous pouvons aussi attendre de l’alliance la définition d’indicateurs de l’impact et du positionnement des sciences de la vie et de la santé dans notre pays. Ceci représentera un outil aidant à la programmation avec les agences de financement et une « vitrine » des performances de notre pays au niveau national et international.

Pour avancer dans cette direction, au-delà des coordinations qui se pratiquent aujourd’hui dans le cadre des politiques de site, j’ai conscience qu’il faudra également que les outils évoluent. Nous pourrons ainsi revoir la manière d’articuler la politique contractuelle des établissements, formaliser davantage des politiques de site, et le rôle que les collectivités territoriales peuvent être amenées à y jouer en matière de valorisation et de transfert en lien avec le troisième acte de la décentralisation.

**Qu’Aviesan contribue à replacer dans le paysage national les projets les plus structurants des investissements d’avenir.** Je pense en particulier aux infrastructures nationales en biologie santé, aux IHU, aux équipements d’excellence, aux labex, mais aussi aux plateformes Ibisa. Il est essentiel de redonner du sens à de grands ensembles thématiques, à en considérer les perspectives. Il faudrait réfléchir maintenant à l’évolution du paysage de la formation et de la recherche après la vague des IA. Comment Aviesan participe à cette modification du paysage et s’implique dans l’accompagnement des nouveaux projets et nouvelles structures ? Cela se prépare dès aujourd’hui.

**Qu’Aviesan s’attache à développer l’attractivité des métiers scientifiques.** N’avoir qu’une idée en ligne de mire : comment aider les universités et les organismes à faire venir sur tous les sites les meilleurs chercheurs, ou à être en capacité de les retenir. Cela passe aussi par des dispositifs clairs pour les jeunes chercheurs, et des points d’entrée uniques. En ce sens, la mise en place des programmes joints ATIP-AVENIR CNRS-INSERM est une réalisation remarquable d’Aviesan, mais il faut pousser la réflexion sur l’ensemble du processus en générant une dynamique bénéficiant et articulant tous les outils nationaux et européens, du programme de retour de post-doc de « l’ANR » , à celui de « Jeune chercheur, jeune chercheuse », de l’ANR au ATIP-Avenir, aux *Starting grant ERC*, du recrutement des chercheurs jusqu’aux *advanced ERC grants*.

Je souhaite également que l’alliance contribue à faciliter la vie des chercheurs dans les laboratoires. Les chercheurs doivent encore plus apprécier au niveau de l’UMR ce qu’apporte cette coordination. Je fais allusion ici à la simplification des procédures administratives : harmoniser les pratiques entre les membres d’Aviesan, améliorer la formation continue notamment grâce aux nouvelles technologies, associer la richesse et la spécificité de chacun des partenaires pour une « fertilisation croisée ». C’est aussi une piste de concertation avec les autres alliances.

**Que des propositions très pratiques, en termes de processus et d’outils, soient faites.** Que l’on prenne un peu de hauteur de vue : pour les actions qui doivent être lancées nationalement, qu’est ce qui compte, au fond, pour un pays comme la France ? C’est de savoir que, quand on lance un appel à projet sur telle ou telle thématique, ou une action sur telle ou telle maladie, surtout dans une période où les ressources se font rares, **que l’on soit sûrs de pouvoir défendre ces choix.**

.